



## **Nouveau Grand Tour NL Appel à candidatures 2025**

Le Nouveau Grand Tour NL agit comme un tremplin professionnel pour les artistes en début de carrière et renouvelle les liens entre la scène artistique néerlandaise et la création française émergente. Avec l'appui d'un réseau de structures de résidences partenaires, le Nouveau Grand Tour NL accompagne ainsi aux Pays-Bas 10 artistes, designers et curateurs de France récemment diplômés d'une école d'art et de design, en leur proposant de réaliser des résidences de création et de recherche ancrées dans le territoire néerlandais.

Les artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL bénéficient :

- De temps et d'espace pour nourrir leurs pratiques et développer leurs projets de création, de recherche et d'expérimentation durant un à trois mois dans un environnement urbain ou rural aux Pays-Bas ;
- D'un programme de rendez-vous professionnels et de visites de terrain, pour se familiariser avec le paysage culturel néerlandais et rencontrer l'écosystème local ;
- D'un accès à un réseau franco-néerlandais d'alumni, de créateurs et de professionnels de la culture.

À l'occasion d'une journée d'introduction, l'Institut français NL réunira les artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL 2025 au début de leur résidence. Cette journée s'inscrira dans le cadre de la première édition du festival du Nouveau Grand Tour NL qui invitera les alumni 2024 à exposer leurs projets de résidence autour d'un programme d'installations, de performances, de rencontres, de tables rondes, d'ateliers et de présentations. Ce festival présentera aux artistes en résidence une cartographie vivante du paysage culturel néerlandais et les encourager à s'emparer du Nouveau Grand Tour NL à la fois comme un séjour d'immersion, un tremplin professionnel, un laboratoire d'idées.

Le Nouveau Grand Tour NL est développé et coordonné par l'Institut français NL, en écho à l'initiative de l'Institut français Italie, et bénéficie du soutien de la Stichting France-Nederland Cultuurfonds.

### **CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ**

Le Nouveau Grand Tour NL s'adresse aux artistes, designers et curateurs récemment diplômés qui souhaitent nourrir leurs pratiques et développer un projet de création et de recherche qui nécessite un séjour d'immersion aux Pays-Bas.

Le Nouveau Grand Tour NL propose des résidences de création et de recherche pour les artistes répondant aux conditions suivantes :

- Vous avez obtenu votre diplôme d'une école d'art et de design dans les cinq dernières années. À titre exceptionnel, l'appel à candidatures est ouvert aux artistes ayant été diplômés peu avant le Covid. Ainsi, sont éligibles les artistes diplômés entre 2018 (inclus) et 2024 (inclus).

- Vous êtes de nationalité française ou établi en France depuis au moins cinq ans.
- Vous disposez d'une bonne maîtrise de l'anglais.
- Vous vouez un intérêt pour les Pays-Bas et sa scène culturelle et artistique.

Le Nouveau Grand Tour NL accorde la priorité aux candidatures individuelles. En fonction des structures de résidence, les candidatures de duos d'artistes peuvent être envisagées si le projet justifie cette exception ; les candidats sont invités à prendre l'attache de l'Institut français NL en amont de la candidature.

## **DISCIPLINES ARTISTIQUES**

Dans le cadre du Nouveau Grand Tour NL, l'Institut français NL invite les jeunes diplômés à réaliser une résidence de création et de recherche au sein de l'une des structures de résidences partenaires du programme dans les disciplines suivantes : arts visuels, arts numériques, arts sonores, pratiques curatoriales et écriture.

La transdisciplinarité et la collaboration artistiques sont encouragées et facilitées par des résidences concomitantes d'artistes néerlandais et internationaux au sein des structures de résidence partenaires.

Le Nouveau Grand Tour NL ayant vocation à s'ouvrir d'autres disciplines artistiques, des appels à candidatures distincts, adaptés aux enjeux spécifiques de chaque discipline, seront parallèlement lancés en 2025.

## **ACCOMPAGNEMENT PAR L'INSTITUT FRANÇAIS NL**

L'Institut français NL apporte un accompagnement personnalisé à chaque artiste en résidence du Nouveau Grand Tour NL, en fonction de sa pratique créative, de son projet de résidence, ainsi que de ses besoins professionnels.

L'Institut français NL organise l'arrivée et le séjour des artistes en résidence, et couvre les frais de déplacement et de vie afférents à la résidence, à savoir :

- **Frais de séjour** : les artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL reçoivent de la part de l'Institut français NL une indemnité forfaitaire de **1500 € par mois** permettant de couvrir leurs frais de vie (repas, déplacements sur place, etc.).
- **Frais de production** : les artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL reçoivent de la part de l'Institut français NL un budget de production de **400 €** permettant de couvrir les éventuels frais de production occasionnés par le projet de création et de recherche (achat de matériels, frais de retour des œuvres, etc.).
- **Frais de déplacement** : les artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL sont remboursés de leur voyage aller-retour international, sous réserve du respect d'un certain plafond.
  - 200 € max. pour un voyage aller-retour Paris – Rotterdam/Amsterdam.
  - 300 € max. pour un voyage aller-retour France métropolitaine (hors Paris) – Rotterdam/Amsterdam ou Paris – Pays-Bas (hors Rotterdam/Amsterdam).
  - 350 € max. pour un voyage aller-retour France métropolitaine (hors Paris) – Pays-Bas (hors Rotterdam/Amsterdam). Si, en optant pour un déplacement en train, un jour

supplémentaire de voyage est nécessaire, un supplément de 50 € sera ajouté aux frais de séjour.

- 600 € max pour un voyage aller-retour France Outre-mer – Pays-Bas.

En termes de **moyens matériels**, les structures de résidence mettent à disposition des artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL un logement et un atelier de travail individuels ou partagés et les accompagnent dans l'analyse des besoins en termes de matériels ou de consommables nécessaires à la bonne réalisation de leurs projets de résidence.

L'**accompagnement artistique et technique** des artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL est également assuré par la structure de résidence. Chacune des structures de résidence propose un accompagnement plus ou moins poussé selon leur expertise, réseau et fonctionnement.

L'Institut français NL et les structures de résidence apportent un **accompagnement professionnel** aux artistes en résidence du Nouveau Grand Tour NL en facilitant des rencontres et des visites professionnelles.

## STRUCTURES DE RÉSIDENCE

Les candidats sont invités à choisir une structure de résidence parmi les partenaires du Nouveau Grand Tour NL. Les modalités d'accueil, les disciplines artistiques ainsi que les dates et la durée de chaque résidence varient selon les structures de résidence.

Les candidats sont invités à se référer aux présentations de chaque résidence de création et de recherche avant de postuler :

- [European Ceramic Workcentre](#) (Oisterwijk) : du 27 mars au 18 juin 2025
- [Nieuwe Instituut](#) (Rotterdam) : du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025
- [Drawing Centre](#) (Diepenheim) : du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025
- [Het Lage Noorden](#) (Marrum) : du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025
- [Willem Twee Studios](#) (Den Bosch) : du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2025
- [Brutus](#) (Rotterdam) : du 1<sup>er</sup> avril au 30 juin 2025 ou du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre 2025
- [Netherlands Institute for Advanced Study](#) (Amsterdam) : du 7 juillet au 6 août 2025



## PROCESSUS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature pour le Nouveau Grand Tour NL 2025 doivent être envoyés par email à [culture@institutfrancais.nl](mailto:culture@institutfrancais.nl) avant le **24 novembre 2024 (23:59 CEST)**.

Les candidats sont invités à se référer à l'aide-mémoire ci-dessous afin de constituer leur dossier de candidature et vérifie que celui-ci comporte tous les documents requis (format pdf).

Les candidatures incomplètes ou en français ne seront pas traitées.

Aide-mémoire :

### 1. CV (en anglais)

- Précisez votre numéro SIRET (optionnel)
- Le document doit être intitulé : CV\_NOM Prénom\_2025

### 2. Portfolio (en anglais)

- Compilez des images de vos œuvres les plus importantes réalisées au cours des dernières années, en commençant par le travail le plus récent
- Maximum 20 pages
- Le document doit être intitulé : Portfolio\_NOM Prénom\_2025

### 3. Description de projet (en anglais)

- Décrivez la vision artistique de votre travail, la manière dont vous l'exprimez dans votre pratique, ainsi que les supports et/ou techniques choisis
- Décrivez votre projet de création et de recherche, en soulignant la façon dont vous envisagez de le développer aux Pays-Bas et dans le contexte spécifique de la structure de résidence pour laquelle vous postulez
- Maximum 2 pages
- Le document doit être intitulé : Project\_NOM Prénom\_2025

### 4. Une copie de votre carte d'identité

- Le document doit être intitulé : ID\_NOM Prénom\_2025

### 5. Une copie de votre dernier diplôme

- Le document doit être intitulé : Diploma\_NOM Prénom\_2025

### 6. Facultatif : une lettre de recommandation d'un professionnel culturel (enseignant, galeriste, conservateur, commissaire d'exposition, programmateur, etc.)

- Le document doit être intitulé : Recommendation\_Nom de la référence\_NOM Prénom\_2025

Les candidats sélectionnés devront être munis d'une assurance couvrant rapatriement, frais d'hospitalisation, frais médicaux et assurance civile, pour la période de résidence.

## CRITÈRES DE SELECTION

Les candidatures du Nouveau Grand Tour NL sont évaluées par un jury composé de personnalités françaises et néerlandaises du monde de la culture et des représentant des structures de résidence. Le jury est souverain, il n'a pas à justifier ses décisions auprès des candidats.

Le jury évaluera les candidatures selon les critères suivants :

- Qualité du travail artistique
- Adéquation du projet avec la structure de résidence et son environnement
- Pertinence et valeur ajoutée de la résidence pour le parcours et la pratique de l'artiste, ainsi que pour le développement de son projet et de son réseau.

Les candidats sélectionnés seront annoncés à la fin du mois de janvier 2025.

Contacts : [eva.monnier@institutfrancais.nl](mailto:eva.monnier@institutfrancais.nl) et [bernadette.sayar@institutfrancais.nl](mailto:bernadette.sayar@institutfrancais.nl)

